



DEPLAFONNEMENT du CET : une mesure de bon sens !

Lors de sa réunion téléphonique de ce jour avec Olivier DUSSOPT, votre fédération des services publics a réitéré sa demande de déplafonnement du compte épargne temps.

Dans ces circonstances exceptionnelles chaque agent doit exceptionnellement avoir les trois choix à sa disposition :

Epargne, indemnisation et épargne retraite.

En cette période de crise, les textes c'est comme la gestion du personnel :

Ils doivent être adaptés à la situation !

**LA FÉDÉRATION DES SERVICES PUBLICS
LA FORCE DE PROPOSITION !**

Services Publics CFE-CGC - 15/17 rue Beccaria - 75012 Paris
01.44.70.65.90 fonctionspubliques@cfecgcfp.org www.cfecgcfp.org